



## Discours

Paris, le 16 septembre 2019  
Seul le prononcé fait foi

Le ministre de la Culture,

# Discours de Franck Riester, ministre de la Culture, prononcé à l'occasion des rencontres du réseau Micro-Folies, le 16 septembre 2019 au Château de Versailles

Mesdames les députées,

Mesdames et messieurs les maires,

Mesdames et messieurs les élus,

Madame la présidente de l'établissement public du Château de Versailles, chère Catherine Pégard,

Monsieur le président de La Villette, cher Didier Fusillier,

Mesdames et messieurs les directrices et directeurs des affaires culturelles,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Je me réjouis de m'adresser à vous tous, qui êtes si nombreux aujourd'hui à témoigner par votre présence de votre engagement pour un projet innovant, enthousiasmant et fédérateur.

Un projet ambitieux qui va rendre accessible la culture au plus grand nombre.

Un projet dont vous êtes les principaux acteurs, au bénéfice des territoires que vous représentez en tant qu'élus.

Déjà engagé, le déploiement des Micro-Folies va s'accélérer et s'étendre. Ce dispositif est un atout majeur pour permettre à la culture d'aller à la rencontre de tous. Véritables prouesses technologiques et culturelles ; lieux de vie, d'échange et de rencontre ; les Micro-Folies sont une chance pour les territoires qui les accueillent.

Par leur forme innovante et modulable, par la qualité de leurs collections, par la force de leur ancrage territorial, les Micro-Folies répondent à des objectifs que nous partageons.

Leur implantation repose sur une démarche partenariale qui mobilise les acteurs nationaux et locaux dans une logique de co-construction à laquelle je suis très attaché.

C'est par cette mobilisation de tous que nous pourrions atteindre les perspectives ambitieuses que je vise pour le développement du réseau des Micro-Folies.

Vous le savez, les Micro-Folies ont été conçues pour s'adapter à divers lieux d'accueil.

Par cette modularité, les Micro-Folies ont vocation à constituer un lieu de vie culturelle pour tous.

Les Micro-Folies répondent à un objectif majeur : celui de proposer un service culturel de proximité accessible à tous les citoyens. Implantées au plus près de la vie des habitants, les Micro-Folies s'installent dans l'espace du quotidien, ce qui favorise leur appropriation par chacun.

Les Micro-Folies peuvent s'installer partout. Jusqu'ici, elles ont tout naturellement trouvé leur place dans des médiathèques. Désormais, je souhaiterais aussi qu'elles investissent d'autres lieux : galeries marchandes, salles des fêtes, gymnases... Véritables outils de dynamisation territoriale, elles peuvent venir en soutien de politiques locales visant à renouveler l'espace public.

Enfin, par la diversité des usages qu'elles permettent, les Micro-Folies s'ouvrent à tous les publics. En proposant des espaces de création et de diffusion, d'échanges et de rencontres, les Micro-Folies s'imposent comme des lieux de vie, des lieux intermédiaires chaleureux qui sont indispensables à la cohésion de nos territoires.

Ce que nous souhaitons ainsi rendre accessible à tous, c'est un lieu d'ouverture à la pluralité des formes artistiques et des esthétiques.

Le cœur du dispositif des Micro-Folies réside dans le Musée numérique qu'elles abritent. Un musée novateur et tout à fait exceptionnel.

Par le numérique, ses visiteurs ont accès aux images haute définition de chefs-d'œuvre issus des collections des douze établissements publics nationaux partenaires.

Je pense notamment au Château de Versailles, qui nous accueille aujourd'hui, à la Cité des sciences et de l'industrie ou à la Cité de la musique – Philharmonie de Paris. Le nombre d'œuvres disponibles s'accroît sans cesse, notamment par l'intégration de collections régionales au fil de l'ouverture de nouvelles Micro-Folies.

Ces collections sont complétées par des contenus pédagogiques et de propositions originales en réalité virtuelle grâce à un partenariat avec Arte.

L'objectif de cette rencontre des œuvres par le numérique est de susciter la découverte, l'étonnement, la curiosité. Car nous savons que c'est de cette émotion sensible que naît l'envie, ensuite, de se confronter à d'autres expérimentations ou pratiques.

L'attrait pour la dimension technologique de la présentation des œuvres, associée à une forme d'interactivité, permet aussi de s'adresser à des publics qui ne franchissent pas les portes des lieux d'exposition classiques.

Ainsi, les Micro-Folies favorisent les circulations et les rencontres, et doivent permettre aux institutions et aux créateurs de se rapprocher de nouveaux publics.

J'aimerais à présent souligner la force de l'ancrage territorial des projets culturels portés par les Micro-Folies. Chacune des Micro-Folies doit être un point d'appui pour que les institutions soutenues par le Ministère, ses labels, ses écoles, développent des projets avec les acteurs des territoires. Le maillage constitué par le réseau des Micro-Folies va ainsi nous permettre d'agir au plus près des réalités des territoires.

Le déploiement des Micro-Folies est, vous le savez bien, déjà lancé. A Sevrans, Lille ou Avignon, des Micro-Folies ont ouvert leurs portes au public. Ce déploiement est le fruit d'un travail partenarial, fondé sur le dialogue avec tous les territoires impliqués, qui met en relation un grand nombre d'acteurs à qui j'adresse aujourd'hui tous mes remerciements.

Je salue évidemment en premier lieu Didier Fusillier et ses équipes de l'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV), qui ont été à l'origine de cette initiative dès 2016. Merci, cher Didier, d'avoir mobilisé toute votre force de conviction et votre volonté pour entraîner dans ce projet les établissements publics nationaux grâce auxquelles les collections du Musée numérique sont d'une telle richesse.

J'en viens donc à saluer à leur tour ces institutions, pleinement impliquées dans la diffusion des œuvres majeures qui constituent notre patrimoine commun.

C'est la découverte de la richesse du Musée numérique lors de l'inauguration des Micro-Folies de Lens, Bruay-la-Buissière et Grenay dans les Hauts-de-France qui m'a donné l'envie d'accélérer et d'élargir leur déploiement.

Je salue l'action de Jacqueline Gouraud, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, des ministres auprès d'elle Sébastien Lecornu et Julien Denormandie, et de leurs équipes. Leur ministère, par le biais du commissariat général à l'égalité des territoires – le CGET –, accompagne le déploiement des Micro-Folies dans le cadre d'un partenariat interministériel approfondi et ambitieux. Ce partenariat prévoit notamment que les collectivités se dotant d'une Micro-Folie puissent bénéficier des dotations en faveur des territoires prioritaires.

Je souhaite également saluer le rôle d'expertise des Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC).

Par leur implication auprès des partenaires culturels et des collectivités, elles mènent un travail de concertation indispensable. Leur action est fondamentale pour que la politique culturelle trouve sa pleine réalisation dans les territoires.

Le déploiement s'appuie également sur la coordination nationale assurée par les services de nos ministères.

Et, bien entendu, j'adresse à présent mes chaleureux remerciements à vous, Mesdames et Messieurs les élus qui avez choisi de vous lancer dans l'aventure. Vous, les pionniers qui avez compris l'intérêt de cet objet fou, mais finalement si simple, qu'est la Micro-Folie. Vous qui avez décidé de vous engager à nos côtés, et qui, à présent, faites partie du réseau des Micro-Folies.

La coopération entre tous ces acteurs, voilà ce qui permet la réussite du déploiement des Micro-Folies.

Ensemble, nous pouvons imaginer des solutions adaptées à chacun des territoires d'implantation. C'est pourquoi je suis tout particulièrement attaché à cette démarche de co-construction qui est partie intégrante de ce projet.

Comme je l'ai annoncé le 17 juin dernier, à l'occasion de l'installation du Conseil national des Tiers-lieux, je souhaite accélérer ce déploiement pour atteindre 1 000 Micro-Folies d'ici à trois ans. C'est un objectif très ambitieux. Cet objectif, il répond à un besoin essentiel de proximité.

La nouvelle phase de développement qui s'ouvre va permettre de renforcer la présence des Micro-Folies dans les territoires ruraux. Cette ouverture ne remettra bien sûr pas en cause notre engagement auprès des quartiers de la politique de la ville et des collectivités faisant partie du plan « Action cœur de ville ». Ces territoires resteront des partenaires privilégiés.

L'Etat est fortement engagé pour permettre ce déploiement.

En 2020, le ministère de la Culture et le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales continueront de financer l'investissement et l'amorçage des nouvelles Micro-Folies. Pour cela, le Ministère de la Culture va doubler ses crédits alloués à ce projet, qui seront doublés l'an prochain.

Le partenariat entre nos deux ministères va encore se renforcer. Il constitue la clé de réussite de cette nouvelle phase de déploiement, puisqu'il permet aux collectivités de solliciter des dispositifs adaptés aux enjeux de leur territoire. C'est justement dans ce cadre qu'a été lancé l'appel à manifestation d'intérêt le 11 juillet dernier, à la suite du conseil national des Tiers-lieux, qui porte notamment sur les Fabriques numériques de territoire en quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Pour que ce déploiement se fasse avec la participation active des territoires, les DRAC seront particulièrement mobilisées.

Elles auront la pleine responsabilité de la cartographie des nouvelles implantations, en concertation étroite et permanente avec les collectivités et les préfets qui sont déjà leurs partenaires au quotidien.

Je souhaite également que les DRAC s'impliquent dans la co-construction des projets artistiques et culturels des Micro-Folies, en réunissant autour d'elles l'ensemble des parties prenantes.

Le rôle de coordination des DRAC doit permettre d'articuler les Micro-Folies à d'autres projets culturels et artistiques portés par des acteurs locaux. Je pense notamment aux résidences d'artistes du spectacle vivant comme des arts visuels, aux actions de valorisation des métiers d'art... Les structures labellisées par le Ministère et les artistes soutenus par l'Etat ont naturellement vocation à s'y associer.

Ouvertes à l'innovation créatrice, les Micro-Folies doivent ainsi contribuer à la découverte et à la valorisation des nouveaux usages et des pratiques artistiques. Grâce aux partenariats qui pourront être noués avec les conservatoires et les écoles d'art, les formations artistiques initiales et supérieures seront aussi mieux connues.

Vous l'avez compris, les Micro-Folies proposent un modèle souple, modulable, qui peut s'adapter à l'ensemble des territoires. Il revient donc à chaque territoire de construire son propre projet autour d'une Micro-Folie, un projet qui facilitera son intégration à la vie locale et répondra à des besoins singuliers.

Aussi, c'est à vous d'imaginer les formes multiples que prendront les Micro-Folies. Je connais la force des initiatives que vous mettez en œuvre pour faire vivre la culture dans vos territoires.

En dotant votre collectivité d'une Micro-Folie, vous pourrez vous appuyer sur l'accompagnement de l'Etat pour proposer un service culturel de proximité ambitieux et dynamique.

J'en appelle également à la mobilisation et au soutien des Régions et des Départements. Je les invite à nous rejoindre pour accompagner le développement de collections muséales et numériques locales.

Cette nouvelle phase de déploiement des Micro-Folies va également permettre de poursuivre l'enrichissement du Musée numérique. Il me tient particulièrement à cœur que les collections des musées régionaux, ou encore des FRAC, constituent de nouvelles ressources à valoriser dans l'ensemble du réseau.

Grâce au réseau des micro-folies et aux collections, une formidable dynamique de lien entre les territoires voit le jour.

Un exemple que j'affectionne particulièrement : par leur originalité, les collections du musée des papillons de Saint-Quentin dans les Hauts-de-France ont su se faire remarquer, et rencontrent un vif succès... dans la Micro-Folie de Narbonne en Occitanie!

Le Musée numérique nous offre une chance unique de faire circuler les œuvres conservées dans l'ensemble de nos territoires. A vous de vous emparer de ce formidable outil pour faire vivre notre culture dans toute sa diversité !

Mesdames et Messieurs les élus,

Vous le voyez, nous partageons une grande responsabilité dans le déploiement de notre action. Avec les Micro-Folies, nous avons souhaité mettre en place avec vous un projet innovant et ambitieux au service des territoires. A vous de vous l'approprier, d'en explorer les infinies potentialités, d'en découvrir de nouvelles.

C'est par votre action que vivra le réseau qui est en train de se constituer et de s'étendre. Ce réseau, vous en êtes les meilleurs ambassadeurs. En le rejoignant, vous avez témoigné de l'engagement qui nous est commun de participer à l'émancipation culturelle de chacun.

Je compte sur vous et sur nous tous pour faire vivre cet engagement dans la durée. Vous pouvez compter sur le plein engagement du ministère de la Culture, de son opérateur l'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette, et celui de l'ensemble de ses DRAC.

|  
,

**Contact**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC